Tergnier (02) : Youssef Merad, un récidiviste jugé pour avoir agressé sexuellement un mineur ne s’est pas présenté à l’audience

04/10/2021 à 6h30



Image : Youssef Merad

TERGNIER La jeune victime, un garçon, jouait au foot quand il a été approché par Youssef Merad, un homme de 25 ans, le 18 mars 2016 à Tergnier (Aisne).
Il faisait beau, c'était les vacances de Pâques, et il a proposé à l'enfant une partie de cache-cache sous un parking près du canal après l'avoir fait fumer.

«IL A UN MODE OPÉRATOIRE DE PRÉDATEUR»

Le jeu s'est terminé par des attouchements sans équivoque. Le garçon n'a rien dit sur le moment et il est reparti à vélo. Plus tard, il s'est confié à une amie et la petite fille a parlé à des adultes.
Bref, il se trouve que Youssef Merad, qui n'est pas venu à l'audience, a déjà 14 mentions à son casier judiciaire. Il a été condamné à plusieurs reprises pour des faits semblables sur des mineurs. *«Il a un mode opératoire de prédateur. La justice n'a pas de prise sur lui. Il est incapable de respecter un cadre judiciaire »*, a estimé la substitute du procureur.
Sauf que cette fois, il a pris quatre ans de prison ferme avec un mandat d'arrêt. Il devra aussi s'acquitter de 5000 euros pour le préjudice moral. ■

Cliquez pour agrandir
L'Union